



***PROJET EDUCATIF***

**2022-2023**

Directeur du Service Animation : FLAMENT Arnaud



## LIEUX

Accueil de loisirs « Les p'tits futés »  
189, rue de Lille

☎ 03 27 70 21 67

Ecole Maternelle « Le petit prince », 33 rue Maurice Camier

☎ 03 27 78 10 67

Ecole Jean Lebas, place Lhôtellier.

☎ 03 27 81 10 13

## ***DIRECTEUR PERMANENT :***

Arnaud FLAMENT

Attaché Territorial Principal - Option Animation  
Diplômé BPJEPS « Loisirs Tous Publics », BAFD, AFPS

☎ 03 27 73 30 41

Mail : [aflament@mairie-neuville-st-remy.fr](mailto:aflament@mairie-neuville-st-remy.fr)

Site Web : <http://www.neuillesaintremy.fr>



# Accueil de loisirs "Les p'tits futés"

189, rue de Lille  
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

**Directeur : Arnaud FLAMENT**

Attaché Territorial Principal - Option Animation  
Diplômé BPJEPS Loisirs Tous Publics - BAFD - AFPS

## Animateurs permanents :

- M<sup>me</sup> DUMONT-VELU Céline, Animateur Territorial.
- M<sup>me</sup> RAMOS Virginie, Educateur Territorial des Activités Physique et Sportives.
- M. SCHELLAERT Olivier, Educateur Territorial des Activités Physique et Sportives.
- M<sup>me</sup> MOUTON Sandrine, diplômée BAFA.
- M<sup>me</sup> MERLIOT Sandrine, diplômée BPJEPS Loisirs Tous Publics.

## **PERIODES ET HORAIRES D'OUVERTURES DES ALSH 3-11 ANS :**

- ⇒ **ALSH périscolaire Matin et Soir** ouvert de :
  - De 7 H 30 - 8 H 45 Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
  - De 16 H 30 - 18 H 30 Lundi - Mardi - Jeudi - VendrediALSH ouvert aux enfants scolarisés à Neuville Saint-Rémy.
- ⇒ **ALSH Mercredi** en période scolaire ouvert de 08 H 50 à 12 H et de 13 H 50 à 17 H :
  - 7 H 30 - 8 H 50 : Accueil échelonné
  - 8 H 50 - 12 H : ALSH
  - 12 H - 13 H 50 : repas et activités
  - 13 H 50 - 17 H : ALSH
  - 17 H - 18 H : Départ échelonnéALSH ouvert en priorité aux enfants résidants à Neuville Saint-Rémy.
- ⇒ **ALSH Périscolaire « Aménagement du temps du repas » Maternelle :**
  - **11 H 45 - 13 H 45** : ouvert aux enfants de 2 à 6 ans scolarisés à l'école maternelle « Le petit prince » de Neuville Saint-Rémy.
  - Les enfants mangent de 11 H 45 à 12 H 45 puis participent à des activités de 12 H 45 à 13 H 45.
- ⇒ **ALSH Périscolaire « Aménagement du temps du repas » Primaire :**
  - **12 H - 14 H** : ouvert aux enfants de 6 à 12 ans scolarisés à l'école élémentaire Jean Lebas de Neuville Saint-Rémy.

- Les enfants de CP, CE1 et CE2 mangent de 12 H à 13 H et participent à des activités de 13 H à 14 H.
- Les enfants de CM1-CM2 et CLIS participent à des activités de 12 H à 13 H et mangent de 13 H à 14 H.

⇒ **ALSH Petites Vacances :**

- Ouverts en priorité aux enfants de 3 à 11 ans résidants à Neuville Saint-Rémy.
- 7 H 30 - 8 H 50 : accueil échelonné ; 17 H - 18 H : départ échelonné.
- 8 H 50 - 12 H et 13 H 50 - 17 H : ALSH.
- Toussaint (9 jours); Hiver (10 jours) et Printemps (10 jours)

⇒ **ALSH Juillet :**

- Ouvert en priorité aux enfants de 3 à 11 ans résidants à Neuville Saint-Rémy.
- 7 H 30 - 8 H 50 : accueil échelonné ; 17 H - 18 H : départ échelonné.
- 8 H 50 - 12 H et 13 H 50 - 17 H : ALSH.
- 3 semaines.

⇒ **ALSH Août :**

- Ouvert en priorité aux enfants de 3 à 11 ans résidants à Neuville Saint-Rémy.
- 7 H 30 - 8 H 50 : accueil échelonné ; 17 H - 18 H : départ échelonné.
- 8 H 50 - 12 H et 13 H 50 - 17 H : ALSH.
- 4 semaines.

Lieu d'accueil, d'éveil, de découverte, de divertissement et d'épanouissement mais aussi d'éducation et de socialisation, l'ensemble des accueils de loisirs répond à une demande pressante des parents.

Pour satisfaire au mieux cette attente, l'équipe municipale fait appel uniquement à des animateurs diplômés ou en cours de formation BAFA pour assurer un encadrement de qualité.

L'animateur, référent de l'enfant, sera attentif, disponible, à son écoute. Il assurera sa sécurité physique et matérielle.

Il le guidera dans le choix des activités afin d'éveiller sa curiosité, de révéler ses talents et passions.

Nous sensibiliserons l'enfant à l'éveil sportif et culturel en lui permettant de pratiquer des activités diverses et variées mais aussi en lui faisant découvrir d'autres sites extérieurs à la commune.

Cette diversité a pour but de l'amener plus facilement à utiliser pleinement son temps de loisirs à l'âge adulte.

D'autre part nous sensibiliserons l'enfant à des valeurs qui se perdent aujourd'hui :

- vie en communauté
- sens du partage
- tolérance, solidarité
- respect d'autrui
- respect de l'environnement et de la nature

Nous favoriserons l'acquisition de savoirs techniques.

Nous souhaitons favoriser :

- L'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps dans les accueils de loisirs.
- Les liens intergénérationnels
- Le développement de l'esprit critique de l'enfant
- L'acquisition de savoirs techniques

Nous souhaitons également installer un poulailler au sein de l'accueil de loisirs afin de sensibiliser les enfants à la vie animale et au gaspillage alimentaire.

En conclusion le l'accueil de loisirs "Les p'tits fûtés" se présente comme un lieu de vie qui procure joies et plaisirs multiples dans lequel chaque enfant évoluera avec ses propres repères.

Enfin nous souhaitons intéresser les parents à ce projet en les rendant acteurs des services offerts à leurs enfants.



**ACCUEIL DE LOISIRS ouvert aux jeunes 11 à 17 ans**  
**et**

**L.A.L.P ouvert aux jeunes 11-17 ans**

**Lieux**

Centre Animation Jeunesse « A.T.L.A.N.T.I.S »  
 189, rue de Lille 59554 NEUVILLE ST REMY.

☎ Mairie 03.27.73.30.46

☎ C.A.J. « ATLANTIS » 03.27.70.69.98 (après 16h)

☎ M. ANDRE Philippe 06.70.48.16.53

**Périodes**

Type	Horaires	Age
<b>Accueil de loisirs</b> « <b>Petites Vacances</b> » (Toussaint, Février, Pâques)	14 H à 16H45 avec possibilité d'activités exceptionnelles le matin (9h30-12h sous forme de petits stages).	Jeunes de 11-17 ans  Activités séparées 11-13 ans et 14-17 ans
<b>Accueil de loisirs</b> « <b>Juillet</b> »	14 H à 16 H 45 avec possibilité d'activités exceptionnelles le matin (9h-12h sous forme de stages, sorties, etc.).	Jeunes de 11-17 ans  Activités séparées 11-13 ans et 14-17 ans
<b>L.A.L.P</b> <i>Période scolaire et vacances (tous les jours)</i>	✓ Durant les vacances, : du lundi au vendredi de 9H à 18H. ✓ Durant la période scolaire : – Lundi : 16H-18H30 – Mardi : 16H-18H30 – Mercredi : 13h30-18H – Jeudi : Fermé – Vendredi : 16H-18H30 ou 16H-21H (1fois/mois)	Jeunes de 11-17 ans  Activités séparées 11-13 ans et 14-17 ans

## Une équipe permanente

**Directeur - Animateur** : M. ANDRE Philippe - Animateur Territorial - Diplômé BEATEP

**Animatrice** : M. DOMISE Justine -Diplômée BPJEPS LTP

## FINALITE

- ✓ FAVORISER LA VIE DE GROUPE
- ✓ FAVORISER L'EDUCATION A LA CITOYENNETE

## OBJECTIFS GENERAUX

- ✓ Développer le sens de la responsabilité
  - Capacité à gérer les logiciels et jeux prêtés lors des activités.
  - Capacité à assumer ses actes.
  - Capacité à prendre en compte les contraintes du local, des règles établies dans la charte du Centre d'Animation.
- ✓ Développer l'autonomie
  - Capacité à prendre des initiatives dans le cadre d'activités nouvelles et innovantes.
  - Capacité à laisser son tour aux jeux.
  - Capacité à s'inscrire tout seul lors d'activités ou sorties.
  - Capacité à développer sa créativité, son imagination sur certaines activités.
- ✓ Développer le respect des autres, du matériel et des locaux
  - Capacité à accepter les idées et choix des autres.
  - Capacité à prendre soin du matériel.
  - Capacité à respecter les règles internes au local (cigarettes, garder le local propre).

**Dans le cadre du L.A.L.P** (Lieu d'Accueil de Loisirs et de Proximité) l'équipe pédagogique va mettre en application des objectifs afin que le jeune soit **acteur de ses loisirs**, qu'il puisse choisir librement et sans contrainte des activités et sorties qu'il souhaite réaliser.

Pour cela nous développerons une **écoute active** sous forme de réunions mensuelles auprès des jeunes afin de noter et organiser leurs souhaits.

Nous ferons en sorte également que les jeunes puissent **s'épanouir** au sein de la structure en leur apportant certaines de nos connaissances et aussi en élargissant leurs curiosités.

Cette année, nous nous attacherons à développer avec les jeunes des semaines de prévention sur des thèmes choisis par les jeunes.

Nous développerons différents projets lancés par les jeunes à court ou à long terme pour cela un espace projet est mis en place tout au long de l'année.

**Dans le cadre de l'accueil de loisirs** celui-ci est un lieu où les jeunes peuvent venir participer à des activités dans un cadre calme et structuré. Ils pourront toujours y trouver des adultes auxquels ils pourront se référer en cas de projets (individuels ou collectifs).

**Lieu** également de discussion, de rencontre avec les parents afin de les informer sur les futurs projets et activités de leurs enfants.

Pour le **mois de Juillet** nous fonctionnerons sous forme de **ticket semaine**. Les jeunes s'inscrivent à des semaines où ils sont sûrs de venir à la structure ce qui nous permet de procéder au règlement avant le début des vacances et de recruter le personnel en conséquence.

Nous recrutons en moyenne 3 animateurs pour les petites vacances et 5 au mois de juillet.

Pour les petites vacances nous fonctionnerons de la manière classique à savoir une grille de réservation des demi-journées.





## **Relais Petite Enfance « Les Canailoux »**

189 rue de Lille  
59554 NEUVILLE SAINT-REMY  
Tél. : 09 63 55 46 32  
Mail : [ram.neuvillestremy@gmail.com](mailto:ram.neuvillestremy@gmail.com)

Animatrice du RPE : Dominique OWCZARCZAK - Diplômée DEES

### **Le RAM est ouvert en période scolaire :**

- Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 8H à 11H45 et de 14H à 16H
- Le Mercredi de 14H à 18H

### **Vacances :**

Ouvert une semaine sur deux pendant les petites vacances et en juillet aux mêmes horaires.

Le RAM est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels, des gardes d'enfants à domicile.

Les parents et futurs parents peuvent y recevoir des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil existants sur le territoire.

Les RAM assurent aussi une mission d'information en direction des professionnels de l'accueil individuel et offrent un espace de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles.

Les ateliers éducatifs proposés constituent des temps d'éveil de socialisation pour les enfants accueillis par les assistants maternels et les employés à domicile.

36 Assistants Maternels sont agréés sur NEUVILLE SAINT-REMY.